

LE CHU DE RENNES OBTIENT LE LABEL « LIEU DE SANTE PROMOTEUR DE SANTE »

Le CHU de Rennes signe aujourd'hui la Déclaration de Budapest et rejoint ainsi le réseau des « Lieux de Santé Promoteurs de Santé » (LSPS). Ce label institutionnalise une volonté stratégique affirmée dans le projet d'établissement 2024-2028 et une réalité déjà bien présente dans les services : l'hôpital ne se contente plus de soigner les maladies lorsqu'elles surviennent, il s'attache à accompagner chacun — patients, proches, professionnels — pour mieux comprendre, protéger et renforcer sa santé, à chaque étape du parcours à l'hôpital et sur le territoire.

1. FAIRE DE L'HÔPITAL UN LIEU QUI SOIGNE ET QUI PROTÈGE

Si les hôpitaux sont avant tout associés au traitement des maladies, la réalité des besoins a profondément changé. L'augmentation des maladies chroniques, l'impact des conditions de vie, la progression des vulnérabilités sociales ou environnementales imposent de repenser la manière dont un établissement de santé accompagne la population. Le CHU de Rennes a fait ce choix : considérer chaque venue — une consultation pour un enfant, un passage dans un service de chirurgie, l'attente dans un couloir, une visite à un proche, etc. — comme une opportunité pour mieux informer, conseiller, prévenir ou orienter.

Cette approche est déjà visible dans de nombreux services. À la maternité, par exemple, les consultations « 1 000 premiers jours » permettent d'accompagner les femmes les plus vulnérables sur leurs habitudes de vie, l'allaitement, la santé mentale ou les conditions de logement. En néphrologie, les ateliers « Bien vivre avec une maladie rénale chronique » aident les patients à comprendre leur traitement et à éviter des complications. En cardiologie, la promotion de l'activité physique fait désormais partie intégrante du parcours de soins, avec des prescriptions d'exercice adaptées et un lien renforcé avec la Maison Sport-Santé.

2. UN BÉNÉFICE DIRECT ET QUOTIDIEN POUR LES PATIENTS ET LEURS PROCHES

De nombreux patients voient déjà la différence. Une personne âgée hospitalisée pour une chute bénéficie ainsi d'une évaluation de sa dénutrition ou encore d'un accompagnement personnalisé pour réaménager son domicile. Dans le service de traumatologie, des infirmiers repèrent systématiquement les risques liés au tabac ou à l'alcool et orientent vers les tabacologues du CHU. Dans les services pédiatriques, les parents sont accompagnés pour apprendre les gestes du quotidien qui réduisent les accidents domestiques ou soutiennent le développement de leur enfant.

Le CHU veille également à rendre l'information plus accessible : plusieurs services ont adopté une démarche de « français simplifié », des professionnels se forment à l'écriture FALC (Facile à lire et à comprendre) pour leurs documents d'accueil, et certains patients partenaires, engagés dans le cadre du dispositif « Pépites » participent désormais à la révision de ces supports, à l'élaboration de parcours de soin, à l'animation d'ateliers d'éducation thérapeutique, interviennent lors de formations, etc.

3. PRENDRE SOIN AUSSI DE CEUX QUI SOIGNENT

L'hôpital est aussi un lieu de travail pour plus de 10 000 professionnels. Les démarches de prévention portent donc autant sur la qualité des soins que sur la qualité de vie des équipes. Dans plusieurs services d'hospitalisation, l'installation de rails plafonniers a réduit les troubles musculosquelettiques liés au port de charge, tandis que les salles de pause offrent des espaces toujours plus calmes et lumineux, pensés pour faciliter la récupération.

Dans le cadre du projet de reconstruction #NouveauCHURennes, les choix architecturaux intègrent systématiquement la santé : plus de lumière naturelle, des matériaux biosourcés, une meilleure qualité acoustique, mais aussi des douches, vestiaires et stationnements vélo pensés pour encourager les mobilités actives. Chaque année, les Semaines santé bien-être au travail mobilisent des centaines d'agents autour d'ateliers pratiques, de dépistages précoces, de cours d'activité physique ou de rencontres autour de la santé mentale au travail.

4. UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Le CHU porte cette démarche avec l'ensemble des acteurs rennais. Avec la ville de Rennes, dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'hôpital promeut l'activité physique comme véritable traitement non médicamenteux, certes utile aux patients, mais aussi aux agents et aux habitants : incitation à la mobilité douce, Semaine et Maison Sport-Santé, encouragement à la pratique d'une activité physique adaptée. Avec l'Université de Rennes, la ville et les associations de greffés, il a co-signé la charte Ambassadeurs du don d'organes qui vise à renforcer l'information auprès du grand public. Et avec le conseil territorial de santé Haute-Bretagne, l'établissement a participé à la coordination d'une journée dédiée à l'accès aux soins, pour mieux faire comprendre le fonctionnement des urgences et éviter les renoncements aux soins.

Cette coopération s'étend aux hôpitaux de proximité du territoire, dont le rôle dans la prévention est crucial. Une enquête régionale menée entre mai et août 2025 a montré que 88 %¹ d'entre eux expriment un besoin d'appui méthodologique pour développer leurs actions. C'est également à cette exigence de réduction des inégalités territoriales de santé que répond l'engagement du CHU de Rennes dans la démarche LSPS.

5. DES ACTIONS NOMBREUSES, DÉSORMAIS ORGANISÉES AUTOUR DE CINQ PRIORITÉS

L'auto-évaluation conduite en 2023 selon les 86 critères internationaux du réseau des Lieux de Santé Promoteurs de Santé a permis d'identifier cinq axes d'actions qui structurent désormais la politique de prévention et de promotion de la santé du CHU.

- Elle révèle d'abord la nécessité **d'améliorer la manière dont l'information circule** entre l'hôpital et les usagers, en veillant à ce que l'accueil, les documents et les échanges soient plus clairs, plus lisibles et mieux adaptés aux besoins de chacun.

¹ Résultats de l'enquête "Hôpital de proximité - prévention - promotion et éducation à la santé" menée par la professeure Virginie MIGEOT, cheffe du pôle Santé publique au CHU.

- Elle souligne ensuite l'importance de **renforcer les pratiques préventives** dans l'ensemble des services, afin que la prévention — qu'il s'agisse de dépistage, de repérage ou d'éducation en santé — fasse pleinement partie du parcours de soins.
- La troisième priorité consiste à **structurer de façon durable le partenariat entre patients, aidants et professionnels**, en s'appuyant notamment sur l'expérience de l'équipe Pépites, déjà active dans plusieurs projets.
- Le CHU s'engage également à **faciliter davantage l'accès aux soins pour les personnes les plus vulnérables**, qu'il s'agisse de précarité sociale, de handicap, de barrières linguistiques ou d'éloignement géographique.
- Enfin, l'établissement place au cœur de sa démarche **la qualité des environnements de travail et de vie**, considérant qu'elle conditionne directement la qualité des soins aux patients et la fidélisation des professionnels du CHU.

Ces cinq priorités forment un cadre d'action porté institutionnellement et partagé par toutes les équipes et permettent d'unifier des initiatives jusque-là dispersées.

6. TROIS LEVIERS NOUVEAUX POUR AMPLIFIER LA DÉMARCHE

Grâce au soutien financier de l'ARS Bretagne, le CHU de Rennes a pour projet de mettre en place en 2026 une **équipe de coordination dédiée** qui travaillera au plus près des services, accompagnera les projets locaux, soutiendra la production de nouveaux outils et facilitera l'évaluation des actions.

En parallèle, le CHU s'apprête à créer un **Centre régional d'expertise en prévention et promotion de la santé**, en partenariat avec Promotion Santé Bretagne, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et le réseau national LSPS. Ce centre soutiendra les établissements bretons, partagera les données probantes et proposera des formations adaptées aux besoins des professionnels.

Enfin, un FabLab hospitalier inspiré des expériences menées à l'AP-HP ouvert aux patients et aux professionnels, favorisera le **développement de la littératie en santé**, **l'innovation**, la **co-crédation de solutions** concrètes et le **renforcement du lien social**, facteur majeur de santé publique. Il s'articulera avec les dispositifs d'innovation existants au CHU (Living Lab Vieillessement et Vulnérabilités, Living Lab Santé des femmes, tiers-lieu JINNOV) afin de mutualiser les compétences et renforcer la dynamique d'innovation en santé à l'échelle régionale.

7. UNE RECHERCHE QUI ÉCLAIRE ET GUIDE L'ACTION

Au titre de ses missions hospitalo-universitaires, le CHU entend s'inscrire dans le développement de projets de recherche en lien avec la prévention, notamment sur l'impact des facteurs environnementaux, la personnalisation de la prévention ou les liens entre travail et santé. Plusieurs études sont déjà engagées, notamment le projet sur **la « soutenabilité du travail dans la fonction publique hospitalière »** menée avec l'EHESP et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) dans le cadre du programme de recherche « Handicap et emploi dans la Fonction publique » (2025-2028) et conduite dans les services de neurochirurgie, d'orthopédie et de gériatrie en est une illustration concrète. Elle permet d'adapter les organisations pour réduire la pénibilité et prévenir les ruptures de parcours professionnels.

Avec ce label, le CHU de Rennes affirme une ambition claire : faire de l'hôpital un acteur pleinement engagé dans la santé publique, un lieu où l'on soigne les maladies, mais également où l'on prend soin de la santé des personnes, où l'on transmet en formant à la prévention les futurs professionnels de santé, où l'on accompagne les situations de vie des patients, des professionnels, des étudiants, où l'on transforme et où l'on innove dans les parcours cliniques. Cette évolution concerne l'ensemble du territoire rennais ; elle renforce les coopérations existantes avec tous les partenaires et ouvre la voie à une prévention plus accessible, plus lisible et plus efficace pour tous.